Notes prises lors de l’intervention de J. le Cacheux (26/11/2015)

Commerce international et politiques commerciales.

1. **Les données.**

Sites : Eurostat / OMC (plus intéressantes)

* L’essentiel du commerce international : produits manufacturés (voir graphiques)

 Les échanges de produits manufacturés ont été multipliés par 40 entre 1950 et 2000 ; C’est plus que les industries extractives (X6) ou que les produits agricoles (X5)

* Principaux acteurs à l’export en 2013 : UE (15,33 % de parts de marché) / Chine (11,74 %) / Etats-Unis (8,39%)
* Principaux acteurs à l’import en 2013 : UE (14,8 %) / Etats-Unis (12,33 %) / Chine (10,32 %)
* Les services :

Services financiers, transport, assurance, tourisme

* + À l’export : UE (25,19 %) / Etats-Unis (14,25 %) / Chine (4,41 %)
	+ À l’import : UE (19,74%) / Etats-Unis (9,85 %) / Chine (7,52 %)
* Commerce international de produits agricoles : développement sud-sud avec l’Amérique latine + pays d’Asie
* Situation de la France : export de denrées alimentaires (3ème position), très forte augmentation depuis la crise (en intra), derrière les pays bas (fromage) et l’Allemagne. En extra communautaire, la France est en 1ère position.
* Solde de la balance commerciale agricole : la France était déficitaire avant la crise, depuis elle est bénéficiaire.
* Commerce total (parts dans le commerce) : montée en puissance de la chine.
* Accroissement du volume des exports des pays européens (augmentation de 50%) ; forte augmentation pour les pays récemment entrés dans l’Europe ; volume plus faible pour la France et le RU 🡪 la France n’est plus compétitive. 🡪
1. **Les analyses récentes.**
* Les classiques :
	+ Ricardienne : avantages comparatifs : pertinente pour les grandes zones USA/amérique latine (sud-sud) mais ne fonctionne pas pour le commerce nord-nord. Amérique latine exporte des denrées agricoles ; Asie exporte des produits manufacturés
* Le goût pour la variété, commerce de différence : commerce intra européen (concurrence imparfaite, capture de marchés)
* Nouvelle économie géographique : (Krugman : commerce et géographie)
	+ Réintroduction de la dimension spatiale, explique les choix de localisation des activités productives 🡪 mondialisation, mobilité des facteurs, coût de transport…
* Le modèle de base : forces centrifuges et centripètes : pourquoi les entreprises s’implantent à un endroit plutôt qu’à un autre.
	+ Centripètes : agglomération ; externalités géographiques, de localisation, marshalliennes 🡪bénéficient des économies d’échelles externes, environnement qui leur permet d’être plus productives : marché du travail, regroupement de technologies semblables (externalités de connaissances)
	+ Centrifuges : ailleurs ; coût du foncier, de de main d’œuvre, coûts d’échanges (transport, transactions) servent de régulateur (ce sont les tensions qui occasionnent les déplacements)
		- Coût du transport : importance du coût du carburant ; transport uniquement maritime / marché oligopolistique. Avec le changement climatique, modification des voies maritimes, ouverture des voies du nord : moins coûteuses car plus courtes ; action sur les ports. Si ces coûts sont faibles : productions très éloignées des marchés. Si ces coûts sont élevés : productions plus proches. On constate une diminution des coûts du transport car les bateaux sont plus grands que ceux du 19ème + containers au 20 ème 🡪zéro main d’œuvre car standardisés
		- L’évolution des coûts de transport est différentes de celle des prix du pétrole ; Le marché du transport est oligopolistique.
* Les modèles gravitaires : expliquer les flux commerciaux bilatéraux. On introduit la distance, la taille des pays (Newton). Ceci explique assez bien ce type d’échanges, on tient compte des coûts de transport, des effets « frontière ». Par exemple USA/canada (Mac Callum) : les consommateurs d’un pays ont une structure de consommation fortement biaisée par les produits fabriqués dans leur pays. Explication : facteurs culturels. Permet d’anticiper les effets d’une libéralisation par exemple.
1. **Mondialisation des chaînes d’approvisionnement**
* Processus de production, fractionné en différentes parties du monde : commerce de biens intermédiaires ; échanges intrafirmes
* Attention aux données ! la moitié des flux = intrafirme ; peu d’effets sur les variations du taux de change car hors marché
* Importance des IDE : déterminants différents ; croisement coûts de transport et coûts de production. Les IDE dépendent des stratégies des firmes.
* Prix des transferts : pas des prix de marché, mais prix de comptabilité donc optimisation fiscale des FTN (profits n’importe où) d’où problème pour les états pour prélever des impôts
* OCDE : processus de lutte contre l’évasion fiscale : 64 pays sur 200 ont signé un accord
* (Mille milliards de dollars d’Henri Verneuil)
* (Voir Starbucks : localisation de la propriété intellectuelle !!)
1. **La politique commerciale de l’UE**
* Pas de politique commerciale indépendante mais commune : fixe les droits de douane, les conditions de commerce entre l’UE et le reste du monde ; négocie, dans le cadre de l’OMC, au nom des états membres (accords de Marrakech)
* Le round de Doha n’a pas abouti donc négociation bilatérale très importante
* (Film France 5 : la dette (1974-2015) : chronique d’une gangrène + web série « ça va pas la dette »)
1. **Les barrières non tarifaires**
* Depuis 47 jusqu’à aujourd’hui : diminution des droits de douane avec des accords bilatéraux 🡪 limite du processus, plus de barrières tarifaires pour l’UE et les USA
* Niveau de protection très bas donc ils ont recours à d’autres produits 🡪 barrières non tarifaires
* Contenu « made in » : (enquêtes emploi du temps de l’INSEE)
	+ Internationalisation des chaînes d’approvisionnement, on a introduit un pourcentage de la valeur ajoutée produite en France dans la valeur ajoutée totale
	+ Le contenu national est devenu un enjeu des choix des consommateurs, mais pas assez d’informations.
* Nouveau protectionnisme ? barrières non tarifaires🡪 déguisement ? protectionnisme ? non simplement, volonté de sécurité
	+ Discriminatoire ou pas ? 🡪 Pas discriminatoire, pas de protectionnisme
* Organe de règlement des différends (OMC)
	+ Si pas de preuve de dangerosité 🡪 pas d’interdiction

Il n’y a plus vraiment de protecionnisme.

1. **Accords régionaux**
* Expérience de l’UE
* Accords de Lomé/Cotonou : exportations des PMA
	+ Pas forcément très avantageux. Ex : le Mozambique : développement de la production de canne à sucre (production sans droits dans l’UE) ; en fait très peu de petites entreprises, mais quelques grandes entreprises détenues par des Sud-Africains qui utilisent mieux la main d’œuvre.
* Projet TAFTA : UE/USA
	+ Problèmes car négociations secrètes, manque de clarté
	+ Inquiétude sur les normes et les standards : harmonisation ? (dans l’alimentaire ou le phytosanitaires, les normes sont très différentes)
	+ IGP/Label : cheval de Troie américain pour démanteler le système de normes européennes pour ouvrir le marché européen aux américains.
	+ Le règlement des différends entre les entreprises et les Etats sera confié à des tribunaux privés.

Notes de Valérie DELVERT, complétées par Erwan DAVID